



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023, À 19 h, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

EST ABSENTE :

Mme Joanie Perron Greffière par intérim

POSTE VACANT :

Conseiller du district 5 - La Chasse

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Clémence Richard	Greffière adjointe par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : le conseiller Michel Beaulieu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

La trésorière, madame Jeanie Caron, présente les prévisions budgétaires 2024.

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : le conseiller Alain Charest

D'adopter les prévisions budgétaires 2024 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 et qui prévoient des revenus et dépenses de 89 062 260 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2023-419

Rés. 2023-420



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026

Rés. 2023-421

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes
Appuyée par : la conseillère Joannie Lajeunesse

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2024, 2025 et 2026 en date du 11 décembre 2023, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2024 : 21 020 084 \$
En 2025 : 27 893 284 \$
En 2026 : 35 252 393 \$

TOTAL : 84 165 761 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIFFUSION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2024

Rés. 2023-422

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : le conseiller Marc Rainville

Que le document explicatif du budget 2024 soit publié dans le journal Le Manic, en vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2023-423

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM